

Réf. 132.01/1

Une liste d'attente centralisée (LAC) pour les crèches subventionnées de la Ville

Fribourg, le 15.09.2015 – Depuis le 1^{er} septembre 2015, les crèches subventionnées de la Ville bénéficient d'une liste d'attente unique et centralisée (LAC). C'est à la Fédération des crèches et des garderies fribourgeoises (FCGF) que la Ville de Fribourg a confié le mandat de gestion de cette liste. La centralisation de ces informations lui permettra de connaître les besoins de la population et de continuer sa politique de soutien aux crèches.

Au mois d'août 2015, 166 enfants étaient inscrits à la nouvelle LAC: un tiers d'entre eux étaient à naître, et plus d'un tiers étaient âgés d'au maximum 1 an.

Cette liste d'attente centralisée permettra à la Ville de faciliter l'inscription des enfants en crèche. De plus, les structures d'accueil auront une vue d'ensemble plus précise et plus actuelle de la situation de la population au sein de la commune.

Pour s'inscrire à la LAC, les familles doivent remplir une demande d'inscription LAC (disponible dans les crèches, sur le site Internet de la Ville et de la FCGF) et la renvoyer dûment complétée et signée par courrier postal à :

- ✂ Liste d'attente centralisée des crèches subventionnées de Fribourg, Case Postale 72, 1705 Fribourg.
- ✂ Ou par mail à l'adresse: lac@crechesfribourg.ch (avec la demande d'inscription scannée et signée).

Une permanence téléphonique est également ouverte tous les mardis de 10.00 à 13.00 au 079.914.79.66 afin de répondre aux éventuelles questions des familles ou pour réactualiser/renouveler leur demande.

Augmentation de la capacité d'accueil des crèches

Les besoins en places se sont considérablement accrus ces dernières années. C'est pourquoi la Ville de Fribourg a régulièrement augmenté sa capacité d'accueil. Elle fournit des efforts financiers importants dans ce domaine. En effet, le nombre de places subventionnées en crèche est passé de 199 en 2011 à 250 en 2015. La Ville a par ailleurs augmenté son engagement financier de 700'000 francs entre 2011 et 2015, le budget annuel de ce poste atteignant frs. 3'765'000 en 2015.

Contacts:

Antoinette de Weck, Conseillère communale, Directrice des Ecoles et Affaires Sociales au 026 351 76 00 (jusqu'à 10h)

Stéphane Blanc, Chef de Services des Affaires Sociales, au 026.351.76.04